



## Représentativité syndicale à Renault Trucks, Pourquoi **Sud** Solidaires doit être en central !

### L'importance que **Sud** Solidaires soit représentatif au niveau entreprise : **Négocier les accords :**

Chez Renault Trucks, tous les accords qui encadrent notre quotidien au travail sont négociés en central avec la direction générale, les sites comme ceux de Blainville sur Orne ou Bourg-en-Bresse appliquent ce qui est décidé à Lyon.

Les différentes politiques menées ces dernières années par l'entreprise ont été celles des réductions d'effectifs avec plusieurs PSE coup sur coup comme en 2014 et en 2015 et une Rupture Conventionnelle Collective plus récemment. Du recours en masse à l'intérim ou à des contrats précaires dans toutes les catégories socio-professionnelles notamment à Blainville avec plus de mille intérimaires en ce moment sur les lignes de production ou en logistique, mais aussi dans les bureaux !

Celle aussi de la flexibilité dans les usines de production avec la possibilité de recourir à de l'activité partielle ou à des heures supplémentaires selon la disponibilité des pièces chez nos fournisseurs...

Les prochaines années, la direction générale risque bien, là aussi, d'être à l'offensive sur différents sujets déjà actés dans le calendrier. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la nouvelle convention collective de la métallurgie devra être mise en place. Elle pourrait par exemple remettre en cause les coefficients tels qu'on les connaît et en l'état elle complexifie à notre sens la possibilité d'évolutions de carrière pour les ouvriers.

Ces futures dispositions vont aussi avoir pour conséquences la disparition d'une des trois catégories socio-professionnelles réduisant ainsi tous les salariés aux seules catégories Ouvriers et Cadres en faisant disparaître la catégorie ATAM.

Une négociation sur l'organisation du temps de travail (OTT) est aussi à l'ordre du jour, après les élections de mars 2023. **Sud** Solidaires a toujours eu pour revendication une réduction de celui-ci à 32 heures par semaine en mettant par exemple en place la semaine de quatre jours hebdomadaire. Là encore, la direction risque de vouloir mettre à mal certains acquis et gagner en flexibilité.



On le sait, la direction générale a le souhait de ne plus voir l'organisation **Sud Solidaires** représentative, bien trop gênante pour elle d'avoir des délégués combattifs, représentant au mieux les intérêts des salariés et pas celui des actionnaires.

Pour être représentatives au sein d'une entreprise les organisations syndicales doivent faire un résultat de 10% minimum aux élections professionnelles, c'est l'objectif de **Sud Solidaires** Renault Trucks !

## **Les accords depuis 4 ans chez Renault Trucks... Quelques exemples :**

### **Ce que **Sud Solidaires** a signé :**

- L'Handi-accord (emplois des personnes handicapées dans l'entreprise).
- L'accord APLD (activité partielle à 92%).
- L'accord accompagnement de l'activité industrielle (supra-légal sur les heures supplémentaires à 45%).
- Accord frais de santé (prise en charge de l'augmentation mutuelle par l'entreprise).

### **Ce que **Sud Solidaires** n'a pas signé :**

- Les accords salariaux (NAO 2019/2020/2021/2022).
- L'accord GPEC (gestion de l'emploi et des compétences).
- Accord dialogue social (moyens et fonctionnement syndical)

C'est quelques exemples démontrent que **Sud Solidaires** n'est pas dans une position dogmatique et réfractaire a tout.

**Sud Solidaires** signe les accords favorables aux salariés de l'entreprise et refuse tous les accords qui leur seraient néfastes !

C'est ce principe que **Sud Solidaires** appliquera en central pour les 4 ans à venir.

### **Des représentants **Sud Solidaires** au Comité Social et Économique Central :**

Ce sont les résultats de chaque organisation syndicale aux élections qui déterminent la présence et le nombre d'élus au Comité Sociale et Économique Central (CSEC).

Le CSEC c'est l'instance centrale ou sont consultés notamment, la stratégie de l'entreprise en matière économique, technologique, environnementale et salariale. Mais aussi, les projets d'ampleur entreprise comme les déplacements de sites ou de productions y sont aussi débattus.

### **Le 21 mars 2023 aux élections professionnelles :**

- **VOTEZ** pour un syndicat de lutte !
- **VOTEZ** pour un syndicat autonome !
- **VOTEZ** pour un syndicat indépendant !

**VOTEZ **Sud Solidaires** Renault Trucks**